



### Lancement du CLUB DES INDUSTRIELS ADIVBOIS Construire plus et développer plus vite des solutions bois

ADIVBOIS, Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois, a lancé officiellement son Club des Industriels. Cet événement s'est tenu avec le soutien de France Bois 2024 et de l'ensemble de la filière bois construction et aménagement le 27 septembre au salon Architect@Work à Paris.

Le développement **des immeubles en bois porté par ADIVBOIS, et par France Bois 2024 pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**, en lien avec les politiques de développement des grandes métropoles françaises en faveur de la construction bois conduiront **à produire dans un délai très court une quantité inégalée jusque-là d'ouvrages en bois**. Dans cette perspective, le Club des Industriels ADIVBOIS a **vocation à accompagner cet essor en termes d'évaluation technique et réglementaire**.

La conférence de lancement a réuni autour d'ADIVBOIS l'Agence Qualité Construction, le CSTB et le FCBA, **venus témoigner de leur implication sur les questions techniques et réglementaires pour accélérer l'adaptation des techniques traditionnelles à la construction bois ou mixte**. La SOLIDEO a présenté **les enjeux des JOP de Paris 2024, dont les constructions utiliseront majoritairement le bois**, et France Bois 2024 **les défis qu'ils représentent pour la filière bois**.

#### Interventions

**Présentation et objectifs du Club des Industriels** : Frank Mathis, président d'ADIVBOIS

**Accompagnement des démarches de qualité** : Philippe Estingoy, directeur général de l'AQC

**Accélération des processus d'évaluation** : Nicolas Ruaux, directeur adjoint à l'Évaluation, Direction technique du CSTB et Frédéric Staat, directeur du Pôle Industries Bois Construction au FCBA

**Mise en place et fonctionnement du Club** : Eric Dibling, commission technique d'ADIVBOIS

**Enjeux des JOP de Paris 2024** par la SOLIDEO

**Enjeux pour la filière bois** : Georges-Henri Florentin, président de France Bois 2024

**Échanges avec les industriels** déjà engagés dans la démarche, sur les intérêts du Club et son rôle d'accélérateur d'innovation

**Conclusion par Mickaël Thiery**, adjoint au sous-directeur de la qualité et du développement durable dans la construction, DHUP, représentant du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

#### D'un simple marché de niche à un marché d'avenir

Le lancement à court terme de plus d'un million de m<sup>2</sup> à construire nécessite **d'accélérer l'adaptation des techniques traditionnelles de façade - menuiserie et second œuvre à la construction bois ou mixte**. Pour cela, il est apparu nécessaire de mettre en place **une organisation et des processus ad hoc** avec notamment le CSTB et le FCBA.

On estime en effet que la filière construction produira environ **un million de m<sup>2</sup> de surface de planchers de bâtiments en bois, à concevoir et construire dans un délai de trois ans**. Réussir cet objectif conduira inévitablement à déclencher un effet de rupture et d'amorçage qui permettra à **ce mode constructif d'évoluer durablement vers un marché d'avenir**. 1 million de m<sup>2</sup> en trois ans, c'est par exemple : 25 000 salles de bain, 600 000 m<sup>2</sup> de façades, 100 000 fenêtres, 25 000 cuisines, 200 000 rangements, etc.

### Une levée des freins amorcée depuis plus d'une dizaine d'années

Cette évolution a été rendue possible grâce à l'action coordonnée et constante de nombreux acteurs qui ont déjà levé de multiples freins au travers des Plans Bois et du Plan pour une Nouvelle France Industrielle.

Depuis 2009, les freins, directement en lien avec l'usage du matériau bois dans la construction ont ainsi été méthodiquement levés à travers **l'entreprise de plans massifs de recherches et de justification sur des thématiques précises telles que la sécurité incendie, l'acoustique, la durabilité, les performances thermiques et environnementales**. Ces actions ont permis **l'édition de supports appropriables par tous les acteurs de la chaîne de valeur pour rendre ces techniques accessibles et intelligibles**. L'effet positif de ce travail est majeur.

### Des freins au-delà du « simple » usage du matériau bois

Cependant, concevoir et construire un bâtiment en bois, ce n'est pas « simplement » substituer un matériau à un autre. Cette substitution de matériaux, si en effet elle a bien partiellement lieu, doit se concevoir comme **un changement complet d'approche constructive touchant à la plupart des techniques associées aux procédés constructifs bois**.

70 % des matériaux d'une construction en structure bois n'étant pas « en bois », **des adaptations sont nécessaires pour que les techniques associées aux autres matériaux puissent être adaptées durablement à leur emploi dans une construction bois**. Les revêtements extérieurs, les lots de second-œuvre sont par exemple concernés.

### Actions de filière vs actions individuelles des industriels

Bien sûr, les filières elles-mêmes s'organisent avec une grande efficacité pour gérer ces sujets et **le contexte technico-normatif et prénormatif français est en mouvement dans ce sens**.

Mais compte tenu des enjeux et de la rapidité avec laquelle les résultats vont devoir être atteints, ces actions de filières doivent encore **être soutenues par la stimulation d'initiatives individuelles d'industriels qui souhaitent développer leurs produits pour les rendre rapidement « ligno-compatibles », c'est dire compatibles avec le bois**.

### La vocation du Club des Industriels ADIVBOIS

Dans ce cadre, Le Club des Industriels ADIVBOIS a pour objectif **d'identifier et valoriser des procédés et des acteurs qui disposent de solutions techniques à des niveaux de maturité les plus avancés possibles et impérativement reconnus, ou reconnaissables à très court terme, en Technique Courante\*** (Cf. <http://www.qualiteconstruction.com/pole-prevention-produits>).

Ce club pourra, après analyse préalable, **communiquer auprès des acteurs de la construction** (maîtrise d'ouvrage, contrôleurs techniques, assurance construction, concepteurs et prescripteurs, clients, entreprises, etc.) **sur des procédés mis au point par des industriels, au travers de l'élaboration d'une base de référencement disponible en ligne, et organiser des événements spécifiques BtoB.**

Les industriels qui souhaitent proposer ou développer de telles solutions sont invités à transmettre leurs premiers éléments à l'adresse : **leclubdesindustriels@adivbois.org**

**ADIVBOIS - Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois**

info@adivbois.org - 01 44 68 18 26

**Contact presse : MFL Communication** : Manuella ARNOLD  
manuella@mflcommunication.com - 06 79 12 89 28

**Suivre ADIVBOIS sur les réseaux**

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/18359878/>

Twitter : <https://twitter.com/adivbois>

Avec le soutien de



**écomobilier**  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

**Valdelia**  
Le recyclage au service des professionnels



**CODIFAB**  
comité professionnel de développement  
des industries françaises de l'aménagement et du bois

**FRANCE  
BOIS  
2024**

En partenariat avec